REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU - INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20006641300184

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE BERNAY

M. 14 Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif (projet de budget)
voté par nature

BUDGET ANNEXE: ZAE les GRANGES (3)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement,

⁽²⁾ Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6
II - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	7
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	8
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	12
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	13
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
Ai.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	14
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	15
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	· Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	16

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

⁽²⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

⁽³⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

⁽⁴⁾ Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L, 2311-7 du CGCT.

VOTE DU BUDGET]
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	39 500,00	13 000,00	0,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	16 500,00	4 000,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	23 000,00	9 000,000	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	10,00	0,00
65888	Autres	0,00	10,00	0,00
66	Charges financières	2 797,75	2 046,78	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 798,77	2 047,67	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1,02	-0,89	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,08	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0.00	0,00
3	OTAL DES DEPENSES REELLES	42 297,75	15 056,78	0,00
202				
023 042	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
7133	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	103 194,00 103 194,00	89 700,00 89 700,00	0,00
	Variat* en-cours de production biens	·		0,00
043 608	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	2 797,75	2 046,78	00,0
	Frais accessoires sur terrains en cours	2 797,75	2 046,78	0,00
	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	105 991,75	91 746,78	0,00
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des dépenses réelles et d'ordre)	148 289,50	106 803,56	0,00
				+
		RESTES	A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
		D 002 RESULTAT REPOR	TE OU ANTICIPE (9)	31 327,79
	,			<u> </u>
	TOTAL DES DE	PENSES DE FONCTIONN	EMENT CUMULEES	138 131,35

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié,

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	1
SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	103 194,00	89 700,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	103 194,00	89 700,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	31 328,43	31 337,79	0,00
774	Subventions exceptionnelles	31 328,43	31 337,79	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	134 522,43	121 037,79	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	42 297,75	15 046,78	0,00
7133	Variat* en-cours de production biens	42 297,75	15 046,78	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	2 797,75	2 046,78	0,00
796	Transferts charges financières	2 797,75	2 046,78	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	45 095,50	17 093,56	0,00
			•	
TOTAL DI	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENTDE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	179 617,93	138 131,35	0,00
				+
		RESTES	A REALISER N-1 (9)	0,00
	#- ·			+
	RO	002 RESULTAT REPOR	TE OU ANTICIPE (9)	0,00
	-			
	TOTAL DES RECI	ETTES DE FONCTIONN	IEMENT CUMULEES	138 131,35

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libelfé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	183 432,95	355 286,65	0,00
2138	Autres constructions	183 432,95	355 286,65	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	183 432,95	355 286,65	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	41 666,50	33 333,50	0,00
1641	Emprunts en euros	41 666,50	33 333,50	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0,00
	Total des dépenses financières	41 666,50	33 333,50	0,00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	225 099,45	388 620,15	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	42 297,75	15 046,78	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	42 297,75	15 046,78	0,00
3351	Terrains	42 297,75	15 046,78	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	42 297,75	15 046,78	0,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	267 397,20	403 666,93	0,00
				+
		RESTES A	REALISER N-1 (8)	0,00
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTI	ON NEGATIF REPORT	E OU ANTICIPE (8)	0,00
			The state of the s	***
	TOTAL DES DEF	ENSES D'INVESTISSE	MENT CUMULEES	403 666,93

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe défibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détait du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Df 041 = Rf 041.

⁽⁸⁾ inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	l
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,03	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de Ilaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,03	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	103 194,00	89 700,00	0,00
3351	Terrains	103 194,00	89 700,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	103 194,00	89 700,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	103 194,00	89 700,00	0,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	103 194,00	89 700,00	0,00
				+
		RESTES A	REALISER N-1 (8)	0,00
	B			+
	R 001 SOLDE D'EXECU	TION POSITIF REPORT	E OU ANTICIPE (8)	313 966,93
	1		1	=
	TOTAL DES RE	CETTES D'INVESTISSE	MENT CUMULEES	403 666,93

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Rf 040 = DF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

	KESORERIE A11	
II – ANNEXES		

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, incliquer le numéro de contrat) décision de réaliser la ligne de trésorente (2) Montant maximum autorisé au 01011N Montant dos tirages N-1 Intérête (3) Remboursement du tirage le résorente 51921 Lignes de trésorente 51932 Lignes de trésorente 51932 Lignes de trésorente 51934 Billets de trésorente 51934 Autres crédits de trésorente 51964 Billets de trésorente 51964 Bill		Date de la			Montant des remboursements N-1	oursements N-1	
	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerle (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
	5191 Avances du Trésor						
	5192 Avances de trésorerlo						
	51931 Lignes de tréserarie						
00'0 00'0 00'0	51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
00'0 00'0 00'0	5194 Billets de trésorerie						
00'0 00'6 00'6	5198 Autres crédits de trésorerie						
	519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	00'0	00'0	0,00	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il Sajt des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au comptabili

	A1.2	
I – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

			***************************************	II - ANNEXES	XES			1						
Company Company	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	U BILAN -	ETAT DE 1	A DETTE:	- REPARIIII	NO PA	NA I URE	DE DE				_	A1.2	
		A1.2 -	A1.2 – REPARTIT	TION PAR	ION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	DETTE	(hors 1644	9 et 166	((
					Emprunts e	dettes à l'o	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			•	ŀ		•	
			Date					Taux initial	itial		Pério-		Possibilité	Caté-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro	Organisme prêteur ou chef	Date de	d'émission ou	Date du premier	(6)	Type de taux	Index (4)	Niveau) F	e since C	dicité des	Profil d'amor-	de rembour-	gorie
de contrat)	de file	signature	mobilisation (1)	rembour- sement	Nothings (4)	d'intérèt (3)	(a) vanii	de taux (5)	actuariel	٠ ١	sements (6)	tissement (7)	sement anticipé	prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					200 000,00									
1641 Emprunts on euros (total)					500 000,00									
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	31/12/2018		29/03/2019	200 000,00	>	EURIBOR	0,480	0,489		F	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0.00									
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorene (total)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					ao'a									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					00'0									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trèsor (total)					00'0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (tolal)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - ZAE les GRANGES - BP (projet de budget) - 2021

					Emprunts e	dettes à l'oi	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	,						
								Taux initial	hitial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro Organisme prèteur ou chef de contrat) de file	Organisme prèteur ou chef do filo	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premler rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
1687 Autres dettes (total)					00'0									
Total général					200 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre,

(7) Indiquer C pour amortissement constant. P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales).

E		
	=	A1.2
Sample Company of the	II – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					E	prunts et	Emprunts et dettes au 01/01/N	N.				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 01/01/N	Duréc résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérèts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00.0
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		433 333,50					33 333,50	2 047,67	00'0	10,67
1541 Emprunts en euros (total)		00'0		433 333,50					33 333,50	2 047,67	00'0	10,67
		00:00	A-1	433 333,50	12,92	\ E	EURIBOR	0,489	33 333,50	2 047,67	00.0	10,67
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00.00		00'0					00,0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00,0
167 Emprunts ot dottos assortis do conditions particulières (Total)		0,00		0,00					00'0	0,00	00'0	aa•a
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		00,0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		00'0					00.0	00'0	00'0	00.0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00
168 Emprunts et dettes assimités (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					00'0	0,00	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00.0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00
Total général		00'0		433 333,50					33 333,50	2 047,67	00'0	10,67

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégoric d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologic de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités tentionales).
 (12) Type de taux d'infert après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple : C : complexe (clast-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprirmée en point de pourcentage).
 - (13) Mentionner lindex en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) Il s'agit des intérèts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérèts réglés à l'échéance » (intérèts décaissés) et intérèts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 - (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

A1.3	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX
	II – ANNEXES

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		111111111	ALS - NEI ANTHON BES EMI NOMED AN STROOT SINE BE 1404 HISTORY			֓֞֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֓֓֓֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֓֓֓֓֜֜֜֜)							
										Taux	Niveau			% par
Emprunts ventilés par										maximal	du taux		Intérêts à	type de
structure de taux selon le				Type	Durée	Dates des	ì	ì		après	<u>10</u>	Intérêts à payer	percevolr au	taux
risque le plus élevé	Organisme preteur ou	Nominal (2)	Capital restant	d'indices	큥	périodes		(a) fortherm	Coût de sortie (7)	couver-	date de	au cours de	cours de	el noles
(Pour chaque ligne, indiquer le	chet de tile		(s) N/19/10 ne no	4)	contrat		(c) IBMINIM	maximai (6)		ture	vote du	l'exercice (10)	l'exercice (le cas	capital
numéro de contrat) (1)		•				•				éventu-	budget		échéant) (11)	restant
										elle (8)	(6)			dū
Echange de taux, taux variable													医唇管 医唇管	
simple plafonné (cap) ou														
encadre (tunnel) (A)										9				
TOTAL (A)		00,0	00'0						00'0			00'0	0,00	00'0
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	00,0						00'0			00'0	00'0	00'0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00,0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou														
multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		00*0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL		00'0	00'0						00'0			0,00	00'0	00.0
	The state of the s													

(1) Réparir les emprunts seion le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne condulte) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dù couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coûl de sorie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance. (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intéreis à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

	A1.4
II – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		The state of the s					
2 <u>4</u>	Indices sous-jacents	(1)	ପ	(8)	(4)	(2)	(9)
		Indices zone euro	Indices inflation française	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et	Ecarts d'Indices hors zone	Autres indices
			ou zone euro ou écart entre		écarts d'indices dont l'un	curo	
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	ţ.	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	00'0	0,00	00,0	00'0	
unique). I aux variable simple platonne (<i>cap</i>) ou encadre (<i>tun</i> ne)	Montant en euros	433 333,50	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produíts	0	0	o	0	Ö	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	
. The state of the	Montant en euros	00'0	00'0	00,0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	O	O	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	0,00	00'0	00,0	00'0	00'0	
(N. M. Mildielloades or farmerik 9. energikaliondes or incomits F	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(b) murupincateur jusqu a 5, murupincateur jusqu a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	000	00'0	00'0	00'0	
The second secon	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	11
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES	33 333,50	0,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	33 333,50	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	33 333,50	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	33 333,50	0,00	0,00	33 333,50

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	İ
ELEMENTS DU BILAN]
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	89 700,00	III 0,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent ^e invest, non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	89 700,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
3351	Terrains	89 700,00	0,00
35	Stocks de produits (4)		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		·
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	89 700,00	0,00	313 966,93	0,00	403 666,93

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	ll .	33 333,50
Ressources propres disponibles	IV	403 666,93
Solde	V = IV – II (6)	370 333,43

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁵⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	11
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 111 Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : VOTES : Pour :

Pour : Contre : ' Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par Le Le Président (1), A Bernay, le 08/04/2021 Le Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Bernay, le 08/04/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGASSE Francis	
ANTHIERENS André	
AUBRY Bernard	
AUGER Michel	
BACHELOT Marie-Line	
BAISSE Christian	
BARTHOW Anne	
BEAUMONT Caroline	
BECHET Sabrina	
BEURIOT Valéry	
BONNEVILLE Roger	
BOULLIER Philippe	
BRANLOT Valérie	
CAMUS Danielle	
CANU Françoise	
CAVELIER Sébastien	
CHOAIN Louis	
CHOLEZ Manuel	
CIVEL Dominique	
COURTOUX Thomas	
COUTEL Philippe	-

II – ANNEXES	11
ARRETE ET SIGNATURES	D2

CROMBEZ Guillaume	
DAEL Camille	
DANIEL Jean-Claude	
DANNEELS Philippe	
DAVID Jean-Luc	
DE BROGLIE Charles-Edouard	
DELACROIX-MALVASIO Delphine	
DELAMARE Frédéric	
DELANOUE Patrick	
DELAPORTE Jean-Pierre	
DESCAMPS Joël	
DESHAYES Edmond	
DESLANDE Christian	
DESPRES Sylvie	
DIDTSCH Pascal	
DODELANDE Claudine	
DRAPPIER Michèle	
DUTEIL Myriam	
DUTHILLEUL Jean	
FERAUD Sara	
FINET Pascal	
FORCHER Bernard	
GEORGES Claude	
GIFFARD Franck	
GOETHEYN Martine	
GOSSE Jean-Marie	
GOULLEY Martine	
GRAVELLE Nicolas	
GROULT Daniel	

II – ANNEXES	11
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GROULT Jean-Louis	
GUEDON Sonia	
HAUTECHAUD Patrick	
HEUDE Claudine	
HEURTAUX Jocelyne	
HUGUES Harold	
JEHANNE Eric	
JOIN-LAMBERT Marie-Christine	
JUIN Jean-Bernard	
LAIGNEL Pascal	
LAVRIL Didier	
LE BAILLIF Jacques	
LE ROUX Jean-Pierre	
LECAVELIER DESETANGS Rémy	
LECLERC Marie-Françoise	
LECLERCQ Lucette	
LECOQ Didier	
LEDUC Françoise	
LELOUP Gérard	
LEMERCIER Gérard	
LERAT Sébastien	
LEROUVILLOIS Janine	
LHOMME Patrick	
LUCAS Yannick	
MABIRE Dominique	
MACHADO DA SILVA Céline	
MADELON Jean-Louis	
MALCAVA Didier	
MATHIERE Philippe	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MEZIERE Georges	
NADAUD Nadia	
PANNIER Brigitte	
PEREIRA Mickaël	
PERRET Nathalie	
PETIT Donatien	
PIQUENOT Olivier	
PLENECASSAGNE Jean	
PREVOST Jean-Jacques	
PREYRE Françoise	
PRIVE Bruno	
ROCFORT Françoise	
RODRIGUE Colette	
ROEHM Sébastien	
ROUSSELIN Jean-Claude	
RUEL Yves	
SCHLUMBERGER Ulrich	
SCRIBOT Frédéric	
SEJOURNE Pascal	
SEYS Nicolas	
SPOHR Claude	
SZALKOWSKI Denis	
THOUIN Michel	
TURMEL Françoise	
VAGNER Marie-Lyne	
VAN DEN DRIESSCHE André	
VARAISE Josiane	
VIEREN Jacques	,
VILA Jean-Louis	

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - ZAE les GRANGES - BP (projet de budget) - 2021

II – ANNEXES

ARREIE ET SIG	INATURES	ĐΖ
VOISIN Jean-Baptiste		
WATEAU Philippe		
WIENER Guillaume		

Certifié exécutoire par Le Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bernay, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme,

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.